

Raven | Johnson | Mason | Losos | Singer

Biologie



UNE RÉFÉRENCE INTERNATIONALE

Un ouvrage indispensable pour les étudiants qui veulent réussir et pour tous les passionnés de biologie.

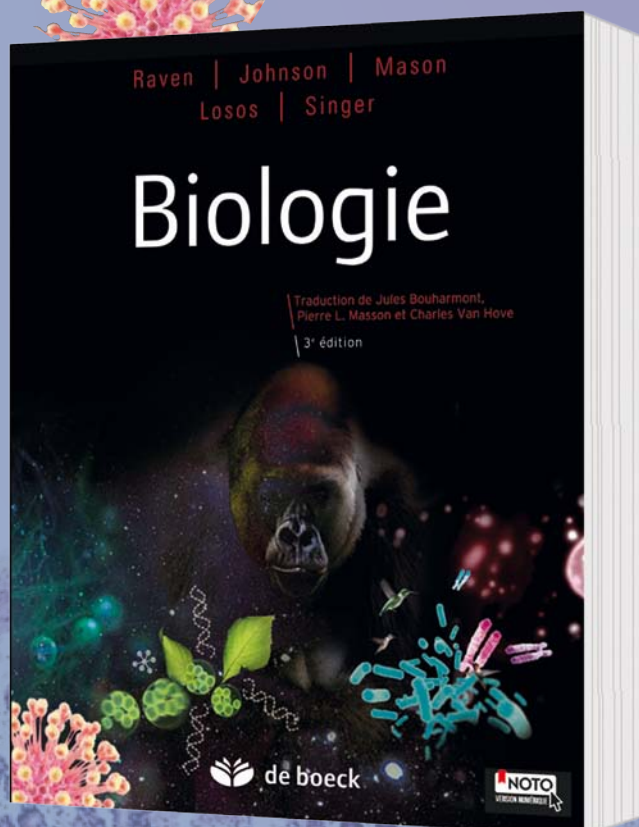
Cette 3^e édition française, profondément remaniée et actualisée, propose une approche progressive et complète de cette discipline en constante évolution.

Les qualités didactiques et iconographiques qui ont fait le succès de la précédente édition ont été encore améliorées.

- Approche fondée sur l'observation et l'expérimentation
- Glossaire de plus de 1000 termes
- Plus de 2000 photos et illustrations en couleur
- Liste d'objectifs en début de chapitre et résumé en fin de chapitre
- Site compagnon en français : www.ravenbiologie.com : + de 500 QCM
- En anglais : www.ravenbiology.com : vidéos, quiz, expériences, etc.



- Accès à la version numérique www.noto.deboeck.com/
- Ouvrage accessible online ou offline, sur PC ou tablette
- Personnalisez votre manuel, surlignez, annotez, partagez vos annotations
- Enrichissez-le en ajoutant photos, hyperliens, etc



3^e édition 2014
1400 pages
75 € broché
89 € version luxe cartonnée

En librairie ou sur www.deboeck.fr



de boeck

POINT DE VUE

L'Antarctique et l'océan Austral sont menacés

Certains des États associés à la gestion de cette vaste zone semblent remettre en question la non-exploitation économique de l'Antarctique et la préservation de l'océan Austral.

Robert CALCAGNO

La préservation de l'Antarctique et de l'océan Austral est l'un des rares succès diplomatiques de la coopération multilatérale de ces dernières décennies. Or cet acquis est aujourd'hui menacé, certains lobbies industriels se prenant à rêver d'une ouverture à l'exploitation pétrolière et minière de ce territoire. Certes, aucune demande formelle de renégociation du protocole de Madrid (signé en 1991 et qui protège l'Antarctique de toute exploitation économique) n'a été déposée à ce jour. Mais l'idée n'est plus tabou.

Premier signe inquiétant : en novembre 2013, les 25 pays membres de la Convention sur la Conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) n'ont pu trouver un consensus sur la création d'un réseau d'aires marines protégées. C'était leur troisième échec. Les propositions, portées depuis 2012 notamment par l'Australie, l'Union européenne, la France, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, seront réexaminées lors de la prochaine réunion annuelle, en octobre 2014.

Certes, la société civile mondiale a aujourd'hui d'autres préoccupations, liées notamment à la crise économique. Par ailleurs, la course aux ressources – halieutiques, énergétiques ou minérales –, bat son plein et les appétits se concentrent aux confins encore intacts de notre planète : les pôles, la haute mer. Mais si l'on veut préserver l'un des derniers trésors sauvages de la planète et ne pas perdre le bénéfice d'années de mobilisation et de décennies de bonne gestion, il est urgent d'agir.

La CCAMLR a été créée en 1982 pour gérer les ressources marines de l'océan Austral et prévenir les excès de la pêche, notamment du krill et de la légine. Elle compte, parmi ses 25 membres (24 États et l'Union européenne) et 11 États adhérents, tous les pays intéressés par la pêche ou la recherche scientifique dans l'océan Austral.

En s'appuyant sur un comité scientifique international, la CCAMLR a placé la science et la coopération internationale au cœur de la gestion des ressources naturelles (à l'exception des phoques et cétacés, couverts par d'autres conventions). Elle s'inscrit dans le cadre du Traité sur l'Antarctique qui, dès 1949, a reconnu qu'il relevait de « l'intérêt de l'humanité tout entière que

propriétés anticancéreuses de substances tirées d'espèces benthiques, etc.). L'océan Austral est aussi unique par son isolement, ce qui le protège des atteintes directes à l'environnement, à l'échelle locale. Son évolution constitue donc un bon témoin des changements globaux affectant notre planète, tels que le réchauffement climatique ou l'acidification des océans.

La CCAMLR a consacré l'essentiel de ses 20 premières années à la gestion de la pêche, principale activité économique. Elle ne s'est emparée des questions environnementales que récemment. Aujourd'hui, elle assure l'équilibre entre environnement et exploitation économique par la pêche, en se fondant sur un programme de recherche international, sur une approche écosystémique qui va au-delà de la gestion des stocks d'espèces commerciales, ainsi que sur le principe de précaution. Par exemple, toute pêcherie nouvelle doit faire l'objet d'une étude d'impact et d'une autorisation préalable.

Les succès rapides de la CCAMLR ont conduit en 2005 à la décision de créer un réseau d'aires marines protégées, puis à la création effective de la première en 2009 (Orcades du Sud). On s'est pris à penser que la CCAMLR serait la solution à toutes les difficultés de la coopération internationale. Malheureusement, ce cercle vertueux s'est enrayé.

Certains pays s'inquiètent à présent de la place croissante des considérations environnementales, y voyant une limitation inacceptable de leur liberté future. La Russie, l'Ukraine, la Chine se

CERTAINS PAYS S'INQUIÈTENT À PRÉSENT de la place croissante des considérations environnementales, y voyant une limitation inacceptable de leur liberté future.

l'Antarctique soit à jamais réservé aux seules activités pacifiques et ne devienne ni le théâtre ni l'enjeu de différends internationaux. » Complété entre autres par la CCAMLR, puis par le protocole de Madrid en 1991, le système du Traité de l'Antarctique a fait de l'Antarctique et de l'océan Austral une zone où la nature est préservée, sans pour autant exclure une pêche encadrée.

La CCAMLR s'est imposée comme un ambitieux organe de gestion des pêches dans un océan singulier, où la plupart des espèces se nourrissent de krill et commencent à révéler des propriétés exceptionnelles (antigel naturel de la légine,